

CQP - Conducteur d'engins de manutention portuaire spécialisé Transpalette à conducteur porté CQP14

Cette formation permet aux titulaires du CQP ouvrier docker de se spécialiser dans la conduite de transpalettes à conducteur porté. Elle combine théorie (réglementation, sécurité, technologie) et mise en situation pratique pour maîtriser les opérations de manutention portuaire, telles que le chargement, le transfert et le déstockage. Elle vise l'obtention du CQP spécialisé et la validation des compétences nécessaires à la conduite en sécurité de ce type d'équipement

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et déchargement de véhicules en utilisant les chariots de catégorie 1.

Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Les + métier

Cette formation est destinée aux professionnels du port déjà titulaires du CQP ouvrier docker souhaitant se spécialiser dans l'utilisation du transpalette à conducteur porté. La formation couvre la réglementation, la prévention des risques, les technologies d'engins de catégorie 1 et les opérations de manutention courantes : stockage, déstockage, chargement et transfert de charges. Une évaluation technique et professionnelle permet de valider les acquis pour la délivrance du Certificat de Qualification Professionnelle.



Public Visé

Tout personne détenteur d'un CQP docker souhaitant se spécialiser



Pré Requis

Visite médicale d'aptitude.

Etre titulaire du CQP ouvrier docker.

Lire et écrire le français.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et déchargement de véhicules en utilisant les chariots de catégorie 1.

Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Parcours pédagogique

Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en oeuvre d'un transpalette à conducteur porté en sécurité, en préservant le matériel et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Réglementation :

- La sécurité dans l'entreprise, les risques liés à l'utilisation des chariots
- La réglementation applicable au site en termes de sécurité, sûreté et environnement
- Les conditions à remplir pour conduire un chariot
- Les responsabilités du cariste
- Les situations de danger grave et imminent
- Les organismes de prévention et de contrôle.

Technologie :

- Les différents types de chariots, leurs utilisations courantes
- Les organes des chariots de la catégorie 1 (moteur, freinage, roues, ensemble élévateur)
- Le circuit hydraulique
- La batterie
- Les opérations d'entretien - maintenance de premier niveau
- L'informatique embarquée.

Prévention des risques :

- Les Equipements de Protection Individuelle

Form'in Prev

72 chemin de Las Passos - 11620 Villemoustaussou

Tél. : 04.68.72.04.79 / 06.45.05.49.38 - Site internet : <https://www.forminprev.com> - E-mail : administratif@forminprev.com

SAS au capital de 2 000 € - N° Siret : 809 561 483 000 29 R.C.S. Carcassonne - N° TVA Intra. : FR13809561483 - Numéro de déclaration : 91110134611

- Le plan de circulation
 - La stabilité et la plaque de charge
 - Les consignes de conduite et de circulation
 - Les pictogrammes de manutention et les étiquettes de danger
 - Les règles de sécurité lors des opérations de manutention.
- Etre capable de mettre en oeuvre un transpalette à conducteur porté.
- Opérations de prise de poste et de fin de poste
 - Vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
 - Circulation à vide et en charge, en ligne droite et en courbe, en marche avant et en marche arrière
 - Prise et dépose de charges au sol
 - Chargement et déchargement de véhicules par l'arrière
 - Compte rendu des difficultés et anomalies rencontrées.

Méthodes pédagogiques

Modalités pédagogiques de présentiel (méthodes magistrales et actives)

TIC dont supports individuels

Moyens techniques selon la recommandation

Qualification Intervenant·e·s

Formateur·trice titulaire du CACES® correspondant, attesté à la base en prévention des risques professionnels (INRS).

Testeur.



Méthodes et modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle. Entretien technique et professionnel

Modalités d'accessibilité handicap

L'occasion pour nous de vous rappeler que nous avons conscience que le handicap n'est pas forcément visible. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap Mme VIDAL Ludivine

Sanction formation

Formation CQP - OUVRIER DOCKER CONDUCTEUR D'ENGINS DE MANUTENTION PORTUAIRE
SPECIALISE BOUTEUR ET C



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 1 à 6 Personnes



Contactez-nous !

Marion LEGRY
Conseillère en développement de compétences

Tél. : 0645054938
Mail : marion.legry@forminprev.com